

• (1150)

[Traduction]

Il faut replacer ces augmentations d'impôt dans leur juste contexte. Lors de la dernière campagne électorale et tout de suite après les élections de septembre 1984, le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre des Finances ont promis de ne pas augmenter les impôts des particuliers pour réduire le déficit. Le ministre a déclaré à la Chambre le 6 mars 1984, comme en témoigne la page 1827 du *hansard*:

Nous réduirions les dépenses. Nous nous garderions d'augmenter les impôts qui sont déjà trop élevés.

Un peu plus loin dans le même discours il a déclaré:

Car en augmentant les impôts, nous fournissons plus d'argent à dépenser aux politiciens et aux bureaucrates.

Après les élections et sa nomination au poste de ministre des Finances, il a augmenté de 22,7 milliards l'impôt des particuliers et toutes les taxes personnelles. C'est là l'exemple le plus manifeste des promesses que le gouvernement a faites en l'air et qu'il n'a pas tenues. Ces promesses étaient uniquement destinées à bernier l'électorat. Faut-il s'étonner du cynisme des Canadiens à l'égard du premier ministre?

N'oublions pas que lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, ils ont prétendu que le problème économique le plus urgent à régler était celui de la dette nationale. Dans son exposé économique de novembre 1984, le ministre des Finances a déclaré:

Notre but immédiat est de réduire le déficit en comprimant les dépenses plutôt qu'en procédant à d'importantes augmentations d'impôt.

Je viens de citer deux fois le ministre des Finances: la première fois, il s'agissait de propos tenus avant les élections, et la seconde fois, de propos tenus après les élections. Le ministre n'a honoré aucune de ses promesses.

Non seulement il n'a pas tenu parole, mais le déficit a été à peine réduit et la dette continue d'augmenter. Voyons quels sont les faits. Sous la dernière année du régime libéral, le déficit a atteint les 32,4 milliards. Quatre ans plus tard, pour l'année financière de 1986-1987, après quatre ans de reprise économique, le déficit restera à 32 milliards, en dépit du fait que le gouvernement aura augmenté les impôts de 6 milliards et qu'il aura vendu précipitamment Téléglobe pour comprimer artificiellement le déficit budgétaire, lequel, autrement, aurait dépassé les niveaux de 1983-1984. Bien qu'on ait augmenté les taxes de 6 milliards de dollars, le déficit reste au même niveau qu'en 1983-1984.

Où est passé tout cet argent? Qu'est-il arrivé des 6 milliards de dollars de nouvelles taxes décrétées par le gouvernement en 1986? Les a-t-on versés à des déposants non assurés? Les a-t-on affectés à la construction de la prison dans la circonscription du premier ministre ou les a-t-on utilisés pour assurer une remise d'impôt de 1 milliard de dollars aux grandes sociétés? Ont-ils servi à payer l'exemption à vie de 500 000 \$ sur les gains en capital réservée à une minorité privilégiée? Ont-ils servi à financer les voyages extravagants du premier ministre à l'étranger? La liste continue de s'allonger.

Regardons la dette. Le 9 juillet 1984, quelques mois avant les dernières élections, le premier ministre a déclaré: «Les libéraux doivent répondre de quatre années de gestion financière au cours desquelles le déficit annuel a triplé et la dette nette du gouvernement a atteint 180 milliards de dollars, soit 16 500 \$

Le budget—M. Garneau

pour chaque contribuable». Que disent les chiffres aujourd'hui? Selon les prévisions du ministre des Finances, à la fin de l'année financière 1987-1988, la dette publique atteindra près de 300 milliards de dollars, ce qui équivaut à environ 26 700 \$ par contribuable. En deux ans, les conservateurs auront ajouté à peu près 10 000 \$ au fardeau de la dette de chaque contribuable canadien.

Depuis la mi-septembre 1984, date à laquelle les conservateurs ont pris le pouvoir, la dette publique a augmenté d'environ 125 milliards de dollars, c'est-à-dire de 67 p. 100 en deux ans et demi. Il n'y a jamais eu d'augmentation aussi élevée sous aucun autre ministre des Finances.

Il n'est pas surprenant que les Canadiens soient si mécontents de l'administration du gouvernement.

[Français]

Monsieur le Président, j'aimerais aborder maintenant la question des relations fédérales-provinciales. Dans un discours du Budget qui expose la politique du gouvernement, il est difficile de comprendre comment il se fait que les accords financiers entre le gouvernement national et les gouvernements des provinces n'aient pas été abordés dans le discours du Budget, puisque les accords de cinq ans se terminent le 31 mars de cette année.

Monsieur le Président, le mécontentement face au gouvernement fédéral se reflète aussi dans les relations fédérales-provinciales puisque le ministre des Finances a réussi à quelques reprises à refiler aux provinces une partie de son déficit. Monsieur le Président, le premier ministre (M. Mulroney) se targue d'avoir amélioré le climat dans le domaine des relations fédérales-provinciales. La lune de miel, le *love-in* comme on disait à l'époque, est bel et bien terminé. Et j'en veux pour preuve l'annonce que j'ai lue ce matin de l'intention du ministre des Finances d'une province de poursuivre le gouvernement fédéral parce qu'il ne paie pas ses dûs. Monsieur le Président, on n'a qu'à se rappeler la récente entente avec la France sur la pêche dans les eaux canadiennes sans la participation préalable de la province de Terre-Neuve pour s'apercevoir que les provinces de l'Atlantique, comme tous les Canadiens d'ailleurs, mettent en doute le bon jugement et la bonne foi du gouvernement conservateur dans le dossier des relations fédérales-provinciales. Mais il est un autre domaine où les relations fédérales-provinciales sont à couteaux tirés et c'est celui des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces.

Vous vous souvenez sans doute, monsieur le Président, que le gouvernement libéral précédent a fait enchâssé dans la Constitution canadienne le principe même des paiements de péréquation. Ce principe maintenant sacré constitue l'un des fondements de l'unité nationale. Or, en réduisant unilatéralement la croissance des paiements aux provinces, le gouvernement conservateur remet en cause l'intégrité même du système. Ce n'est pas en transférant bêtement son déficit aux provinces que le gouvernement conservateur va améliorer le climat des relations. Et ces coupures surviennent au moment où les provinces ont pris des mesures souvent radicales pour contenir leur propre déficit.

Voyons les faits. Le gouvernement conservateur a d'abord unilatéralement et un an avant l'expiration des arrangements fiscaux avec les provinces réduit le taux de croissance de ses